

LES DÉTAILS DU CHANTIER

Le chantier du parking souterrain a démarré début janvier. Il a été confié par délégation à l'entreprise Serep, filiale d'Epolia, l'un des acteurs majeurs du stationnement en Europe. Le projet porte sur 480 places réparties sur 4 niveaux. 80 places seront amodiées, c'est-à-dire cédées à des particuliers pour une durée de 75 ans (les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà adresser une demande à la Ville, par courrier).



116 de long, 34 de large...



Le chantier fait appel à la technique des parois moulées. Cette technique particulière est utilisée sur le pays malouin car elle atténue les nuisances (elle est actuellement mise en oeuvre pour la construction des logements de la Gare et ceux de l'ancien site Edf du Sillon). Sur le pourtour d'une surface de 4000 m², correspondant à la surface du parking, la terre sera enlevée sur une épaisseur de 80/90 cm et

sur une hauteur de 12 mètres. L'enceinte, 116 mètres de long et 34 mètres de large, reposera sur le sous-sol rocheux. Le "caisson" construit – le chantier va durer dix semaines – on entamera les travaux de terrassement, qui consisteront à ôter quelque 50 000 m³ de terre et de sable.

STÉPHANE VOYER, adjoint au directeur des travaux chez Epolia **" LES PAROIS MOULÉES : UNE TECHNIQUE EFFICACE ! "**

« Nous allons utiliser une technique très efficace et peu invasive : les parois moulées étanches. Au fur et à mesure que nous ôtons la terre, une boue à base d'argile vient combler le vide. Dans ces parois de boue, des armatures en fer sont glissées, puis nous y coulons du béton qui à son tour, selon le principe des vases communicants, chasse la boue. Les parois seront ancrées au sous-sol à une profondeur de trois mètres. La base du parking sera constituée d'un dallage drainant. Après avoir vidangé le " caisson " et procédé au terrassement, nous installerons des butons provisoires [Ndlr. De longs tubes en travers de l'ouvrage] afin d'atténuer la pression exercée sur les parois, puis nous monterons les planchers correspondant aux étages du parking. »

LE PLANNING

Mardi 8 janvier 2008 :
démarrage du chantier

18 février : lancement des travaux de parois moulées

Fin avril : début des terrassements

Fin janvier 2009 : livraison de la dalle (partie supérieure du parking) suivie des premiers aménagements de voirie

Juin 2009 : ouverture du parking souterrain aux voitures

Fin 2009 : achèvement de l'aménagement des extérieurs.



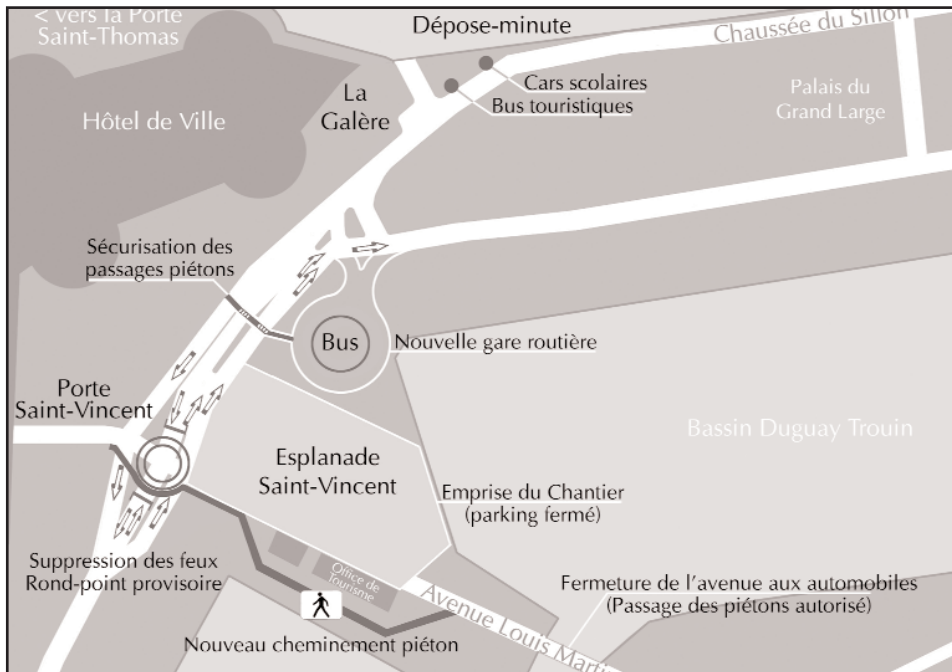
PLUS D'INFOS ?

Pour tout savoir du chantier, des panneaux d'information géants seront prochainement installés de part et d'autre du site, côté Office de Tourisme et côté gare routière.

Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, la Ville informera les Malouins, via un Spécial Info parking, des évolutions des conditions de circulation et des nouveaux aménagements.

INTRA-MUROS

Accessible, comme d'habitude !



Les automobiles

L'avenue Louis-Martin est coupée à la circulation des voitures entre le pertuis (sous le pont mobile situé juste après le rond-point de la chaussée des Corsaires) et le passage souterrain.

Cependant, l'accès à Intra-Muros via la porte Saint-Vincent est entièrement préservé : les feux au niveau du passage souterrain ont simplement été supprimés au profit d'un giratoire. **Les automobilistes sont invités à respecter les nouvelles règles de circulation mises en place sur le secteur...**

Venant des écluses ou du Sillon, vous avez toujours la possibilité de rejoindre l'intra-muros via la porte Saint-Louis.

Et cet été ?

Afin de désengorger l'extrémité de l'avenue Louis Martin, la Ville étudie actuellement la mise en service d'une voie-passerelle accessible aux voitures uniquement. En partie sur l'ouvrage, elle longerait le bassin Duguay-Trouin.

En saison et durant les grands événements, la Ville et la Chambre de Commerce et d'Industrie mettront également des places de parking supplémentaires à la disposition des automobilistes sur le site de l'ancien hangar à tabac, au niveau du rond-point précédant le pont mobile (actuellement 100 places).

Les piétons

Il est fortement déconseillé aux piétons de traverser le rond-point ou de longer la palissade !

Des aménagements spécifiques, sécurisés, ont été réalisés.

L'un entre l'avenue Louis-Martin et l'intra-muros, en passant derrière l'Office de Tourisme ; l'autre au niveau de la fontaine des Doves, vers la gare routière, avec un refuge au milieu de la chaussée.

Les bus

La gare routière a été déplacée au nord du parking Saint-Vincent, vers le quai Duguay-Trouin. Les scolaires et les touristes sont déposés chaussée du Sillon, près de la descente de la Galère.

PAUL FÉVAL : PARKING D'ACCUEIL

Le parking d'accueil Paul Féval est situé à l'entrée de la ville, du côté de l'hippodrome de Marville. D'une capacité de 800 véhicules, il est ouvert pendant la saison touristique, les grands week-ends, les salons et les grands événements, de 9 heures à 22 heures (jusqu'à minuit en été, parfois 1 heure du matin). Il est alors relié à l'intra-muros par des navettes gratuites. Son tarif est avantageux : 3 euros la journée pour une automobile, 5 euros pour les camping-cars (24 heures de stationnement).

PRÈS DE 2000 PLACES DISPONIBLES

Les Malouins, les visiteurs et les touristes disposent aujourd'hui de 1000 places de parking en enclos aux abords de l'intra-muros et de 800 à 1000 places intra-muros (en fonction de la saison).

Les parkings en enclos :
Gare maritime 1 (60 places)
Gare maritime 2 (110 places)
Esplanade de la Bourse (110 places)
Quai Saint-Louis (90 places)
Rempart 1 (70 places)
Rempart 2 (50 places réservées aux abonnés)
Quai Saint-Vincent (250 places)
La Galère (60 places)
Casino (90 places)
Espace Duguay-Trouin (110 places).

STATIONNEMENT PAYANT

Le stationnement intra-muros et abords sera payant du mercredi 19 mars jusqu'à la mi-novembre. Le bureau du stationnement est situé 7 quai Duguay-Trouin. Il sera ouvert début mars, du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 13 h.

Tél. 02 99 40 33 20.